



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question au Gouvernement n° 3285

Texte de la question

SITUATION DES PERSONNES HANDICAPEES

M. le président. La parole est à M. Richard Mallié, pour le groupe de l'UMP.

M. Richard Mallié. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. *(Plusieurs députés du groupe socialiste quittent l'hémicycle.)*

Ne partez pas, mes chers collègues, ma question porte sur les handicapés, je pense que cela vous intéresse.

" Les cinq sens des handicapés sont touchés mais c'est un sixième sens qui les délivre

" Bien au-delà de la volonté, plus fort que tout, sans restriction

" Ce sixième sens qui apparaît, c'est simplement l'envie de vivre. "

Cette citation d'un jeune artiste contemporain, Grand Corps Malade, est criante de vérité.

Mais j'irai plus loin encore, en parlant d'envie de vivre " comme tout le monde ". Car ce n'est pas parce qu'on se déplace en fauteuil roulant que l'on n'a pas le droit de vivre comme tout le monde, et que l'on n'a pas une vraie plus value à apporter à la société.

Il faut pourtant le reconnaître, le quotidien des personnes handicapées reste semé d'embûches : difficulté à se déplacer ; difficulté à trouver un travail ; difficulté à exister, tout simplement. Notre société porte encore trop souvent un regard pesant sur le handicap.

Toutefois, comme l'a indiqué hier Bernard, l'un des invités au débat télévisé d'une grande chaîne nationale : " Si on arrive à faire en sorte que l'accessibilité soit accordée aux personnes handicapées, tout le monde pourra en profiter ".

M. Julien Dray. Pour une fois que regarder la télévision sert à quelque chose !

M. Richard Mallié. De nombreuses associations, comme Étincelle 2 000 dans ma circonscription, oeuvrent en ce sens par la mise en place d'une aide à la mobilité, ou encore un important travail sur l'accessibilité. Mais si ces structures remplissent formidablement leur mission, c'est d'abord et avant tout aux pouvoirs publics qu'il revient d'agir en la matière. Et cette nécessité, vous l'avez bien comprise, monsieur le ministre.

A l'heure où la XIIème législature s'achève, il me semble important de rappeler à nos concitoyens que le choix que nous avons fait en faveur du handicap est résolument celui de l'intégration, et non de la compassion. Et vous, vous avez fait le choix de l'action en coulisses. J'aimerais donc que vous dressiez les grandes lignes de la politique qui a été la vôtre en faveur du handicap, et que vous nous fassiez part des principaux chantiers en cours. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille*. Je regrette de constater que, dès qu'il s'agit de politique du handicap, la gauche déserte cette assemblée. *(Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* C'était déjà le cas au moment du vote de cette grande loi de la République qu'est la loi du 11 février 2005 *(De nombreux députés du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains se lèvent et quittent l'hémicycle en protestant. - Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* sur l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées. Cette loi,

voulue par le Président de la République, est soutenue par l'ensemble des associations représentant les personnes handicapées de notre pays. Grâce à elle, chaque département a désormais sa maison des personnes handicapées, une prestation de compensation du handicap a été créée, les ressources des personnes que le handicap empêche de travailler ont été portées à 80 % du SMIC, un plan national pour l'emploi des personnes handicapées a été lancé, de même qu'un programme pour rendre accessibles tous les établissements recevant du public. En outre, un décret permettra de rendre l'ensemble des bureaux de vote et des isolements accessibles, pour que les personnes handicapées puissent prendre toute leur part à notre démocratie. *(Brouhaha permanent.)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie.

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Toujours grâce à cette loi du 11 février 2005, contre laquelle la gauche a voté, nous avons réussi à porter à 160 000 le nombre d'enfants handicapés accueillis dans les établissements scolaires de la République, alors que ce nombre n'était que de 80 000, pas un de plus, lorsque Mme Royal était ministre de l'enseignement scolaire ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Zéro ! Minable !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Voilà ce que nous avons pu faire grâce au vote de cette grande loi de la République qui restera, j'en suis sûr, une référence en la matière, à l'instar des lois de Jules Ferry pour l'instruction publique. *(Mmes et MM. les députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire se lèvent et applaudissent vivement.)*

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3285

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 février 2007